

COMMUNIQUE DE PRESSE CROWE HORWATH FICOREC

- **Obtention du label EMPLITUDE par le cabinet Crowe Horwath Ficorec**

Le cabinet Crowe Horwath Ficorec vient d'obtenir le label " EMPLITUDE ", premier Label Territorial en faveur de l'emploi, basé sur les normes AFNOR AC X50-782, et s'inscrit donc dans une démarche volontariste de promotion de l'emploi durable dans une dimension éthique et humaine du métier.

Créé en 2008 à Marseille, à l'initiative de 10 acteurs institutionnels et économiques locaux, notamment les principaux acteurs de l'emploi de la région PACA, le Label Empl'itude est un véritable outil de proximité au service du territoire et des entreprises. Il contribue au développement économique local et régional.

Accessible à toutes les entreprises, sans distinction de tailles ou de secteurs, la labellisation s'appuie sur trois axes d'évaluation d'un ensemble de dispositions concrètes de l'entreprise en faveur de l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi et des scolaires, de l'accompagnement et du suivi des salariés dans l'entreprise ainsi que de la diffusion des bonnes pratiques en interne comme en externe.

- **Les raisons d'initier cette labellisation**

Le cabinet Crowe Horwath Ficorec est fondé sur des valeurs, avant tout humaines, faisant des compétences et de la motivation des salariés un moteur de performance du cabinet. Nous considérons l'engagement responsable comme un pilier fondamental de nos métiers. Cela se traduit d'abord auprès de nos clients, mais aussi dans le domaine associatif et culturel local (membres des Mécènes du Sud, du Centre des Jeunes Dirigeants), ou plus largement en adhérant au pacte Mondial de l'ONU.

C'est ainsi que nous développons un certain nombre d'actions concrètes portant sur l'accompagnement des salariés avec des outils de communication, des propositions de formations adaptées, des initiatives innovantes autour du bien-être des salariés, des interventions sur des projets spécifiques s'inscrivant dans le volet social et environnemental de la RSE, la mise en place d'un fonds de dotation associant nos collaborateurs, partenaires et clients. Mais aussi l'usage d'une politique en matière de préservation de l'environnement, sur nos activités propres, et par une prise en compte systématique dans le cadre de nos projets.

Ce label permet également de valoriser certaines de nos pratiques (mixité sociale et culturelle, parité, formations des collaborateurs, ...) et d'inciter au développement de nouvelles actions (soutien sur des projets spécifiques, communication sur les métiers du cabinet à l'attention de publics en difficulté, etc).

Véritable levier de création de valeur ajoutée, le Label Emplitude représente pour le cabinet un engagement autour d'une démarche de responsabilité sociale reconnu



A PROPOS DE ...

Le cabinet Crowe Horwath Ficorec en quelques chiffres :

- Date de création : 1987
- 22 collaborateurs et 5 experts-comptables
- 3 implantations régionales (Marseille-La Ciotat-Sophia Antipolis)
- 2013 : Adhésion au Pacte Mondial de l'ONU
- 2014 : Membre des Mécènes du Sud (Mécénat d'Entreprises), Labellisation Empl'itude, (1er label territorial en faveur de l'emploi), obtention d'un Trophée d'or lors des trophées de la Communication de la Profession Comptable.

Ficorec est membre de Crowe Horwath France :

- un réseau de 22 cabinets et 58 bureaux
- 100 associés et 800 collaborateurs
- Chiffre d'affaires : 89 millions d'euros (2013)
- Crowe Horwath France est membre de Crowe Horwath International (9ème réseau mondial d'audit, d'expertise comptable et de conseil).



Contacts Presse :

- Laure Marcerou
Tél : 06 86 93 26 34 – lm@ficorec.fr
- Matthieu Capuono
Tél : 04 91 32 19 19 – mcapuono@ficorec.fr